

PDC QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Cette politique est importante non seulement à Genève mais partout en Suisse. Il est important que les parents puissent concilier vie familiale et vie professionnelle et qu'ils aient du temps pour ces deux activités. Nos entreprises en ont besoin, l'économie en a besoin afin de ne pas « gaspiller » les formations notamment des femmes qui ne peuvent trouver des conditions de travail permettant d'intégrer leur vie familiale. Idem pour les hommes qui devraient pouvoir eux aussi assumer leur vie de famille et leur activité professionnelle. De plus, le fait que chacun puisse concilier vie familiale et professionnelle permet de renforcer le nombre de cotisants aux assurances sociales.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

*Le programme de notre parti contient de nombreuses mesures.
Un congé paternité de 20 jours puis l'instauration d'un congé parental
Un plan directeur cantonal des places de garde afin de mieux répartir les possibilités de garde sur le canton
Augmenter la défiscalisation des frais de garde
Soutien aux entreprises permettant une flexibilité et une possibilité de concilier ainsi vie professionnelle et vie familiale
Valorisation et défiscalisation des proches aidants qui participent eux aussi à la garde des enfants*

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

b)

La complexité administrative pour obtenir ces prestations et le manque de soutien social et d'information. Formulaire complexes à remplir et demandes à renouveler trop fréquemment

c) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Le PDC est en train de déposer un projet de loi pour modifier la loi sur les prestations complémentaires cantonales afin d'humaniser l'accompagnement et le soutien aux familles du SPC

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Il devrait permettre de mieux coordonner les actions transversales entre départements concernés mais....

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Risque de se heurter à un cloisonnement encore plus grand et de ne pouvoir développer des actions concrètes.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Traiter et étudier les problématiques liées à la famille. Réaliser une revue de la littérature scientifique et fournir des données scientifiques aptes à proposer et soutenir des décisions politiques. Développer des projets pilotes et suivre leurs impacts

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Risque d'autosatisfaction de ce type de structures et de se donner une sorte de bonne conscience en relevant simplement les chiffres et les données actuelles sans réelle force de proposition.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Des mesures trop cloisonnées sans réelle vision transversales interdépartementales

- b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?"

Comme déjà relevé, Genève souffre de ne pas avoir de vision interdépartementale pour sa politique familiale qui est par trop cloisonnée. Il faut qu'une véritable politique familiale interdépartementale soit réalisée durant la prochaine législature. Le programme de notre parti (point 1b) permet de développer des actions concrètes allant dans cette direction et sera un axe prioritaire de notre politique sociale. Il conviendra aussi d'améliorer l'information de la population sur la politique familiale et ses enjeux tout en suscitant des débats élargis au public cible afin d'en éclairer et d'en comprendre les choix personnels,. Les familles doivent pouvoir intervenir dans les processus de décision.

